dina is twiles

Les dossiers de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise - ADEUS - mars 2002 - n° 35

Emjeux

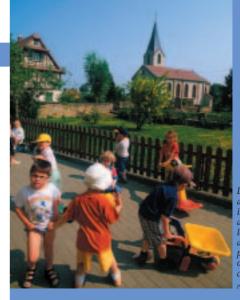
SÉGRÉGATION SPATIALE, SÉGRÉGATION SOCIALE

Les quartiers et les communes de la Communauté urbaine de Strasbourg ont des profils socio-démographiques de plus en plus typés, et les tendances constatées accentuent ce phénomène. Les politiques publiques mises en place ne parviennent pas à infléchir cette spécialisation des territoires.

L'état des lieux présenté dans ce numéro a été réalisé sur la base des chiffres du recensement de 1999, par l'analyse des données relatives aux caractéristiques et aux structures de la population, des ménages, des familles, des logements et de l'activité, et enfin des migrations résidentielles. Certaines interactions entre ces thèmes ont alors pu être mises en évidence.

Des éléments de comparaison entre l'état des lieux de 1990 et celui de 1999 permettent d'observer les ruptures ou les permanences dans les différents quartiers et communes de la CUS. Quels sont les mécanismes en jeu ?

Quelles solutions permettraient d'atténuer les phénomènes ségrégatifs ? Quelles orientations donner aux politiques publiques ?



Les familles des classes intermédiaires désertent la ville pour des communes périurbaines où subsiste un cadre villageois.

SOMMAIRE

REGARDS D'URBANISTES

Des territoires aux profils secle démographiques très typé

Pages 2-3

Une occupation différenciée du territoire : quels mécanismes ? Quelles solutions ? Pages 4-5

PAROLES D'ACTEURS:

Le terrible défi de la mixité social

- Jean-François ABY, président de Multilogis 1%, président de la Commission développement économique et social du Conseil économique et social d'Alsace (CESA)
- Yves BUR, député-maire de Lingolsheim, vice-président de la CUS chargé de la coordination des politiques sociales et d'insertion professionnelle
- Christophe ENAUX, directeur-adjoint de laboratoire Image et Ville,
- Université Louis Pasteur CNRS

 Philippe ROESCH, directour du service d'études au Secrétariat général pour les affaires régionales et européennes (SCARE)

Pages 6-7

SAVOIR PLUS

Brèves

Bibliographie

Page 8

Regards d'urbanistes

DES TERRITOIRES AUX PROFILS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES TRÈS TYPÉS

Les territoires qui composent la CUS présentent des caractéristiques très typées. Toute les études et les observations effectuées depuis une vingtaine d'années ent permis de consolider ce constat et de déterminer les évolutions en œuvre dans le territoire, qu'elles solent globales et donc touchant l'ensemble de l'agglomération, ou particulières à certains territoires.

Typologie des communes et des quartiers de la CUS selon la structure de la population

Source : INSEE RGP99
Réalisation ADEUS, novembre 2001

personnes âgées familles en constitution étudiants jeunes actifs familles conse mixtes (moyenne de la CUS)

«En caricaturant, on peut décrire l'occupation démogra-

«En caricaturant, on peut décrire l'occupation démographique de la manière suivante : les étudiants au centre puis, par cercles concentriques successifs, les jeunes actifs, les familles très nombreuses, les personnes âgées, et enfin les familles stabilisées dans la deuxième couronne.» Voir ci-contre les pyramides des âges correspondantes. «La Communauté urbaine de Strasbourg est composée de communes et de quartiers aux structures socio-démographiques très différenciées». Ce constat introduisait un article paru dans «Dimension Villes» en novembre 1994. Qu'en est-il aujourd'hui?

Les structures démographiques

En 1999, les structures de population des quartiers et des communes de la CUS présentent des caractéristiques très tranchées. Les

communes de la deuxième couronne se distinguent fondamentalement des sept grandes communes urbaines. La quasi totalité des petites communes abrite essentiellement des familles qui, selon l'ampleur de l'urbanisation récente, sont soit assez jeunes, soit déjà constituées.

Cette homogénéité des structures des populations des petites communes est d'autant plus remarquable qu'elle ne laisse la place à aucun autre type de population.

Les grandes communes urbaines ne présentent pas, quant à elles, un profil homogène, au contraire. Les quartiers centraux de Strasbourg se distinguent par une très forte surreprésentation des jeunes âgés de 18 à 24 ans.

A proximité de ces quartiers centraux, les jeunes actifs sont majoritaires. Il s'agit de l'essentiel des faubourgs strasbourgeois (Neudorf, Vieux Cronenbourg, Koenigshoffen, Montagne-Verte), ainsi que de quelques quartiers de Schiltigheim et Bischheim.

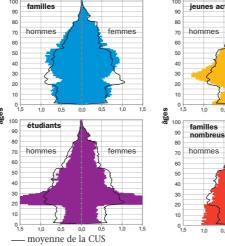
Les quartiers à forte implantation de parc social présentent un profil complètement différent, avec une surreprésentation des **enfants et adolescents** (familles nombreuses), et l'une des plus faibles présences de personnes âgées. On retrouve ce profil aux franges de la commune centre (Neuhof, Canardière, Hautepierre, Cronenbourg, Port-du-Rhin, Elsau), mais également dans certains quartiers des autres communes urbaines (Cité des Écrivains à Schiltigheim, le Guirbaden à Bischheim, les Hirondelles à Lingolsheim et Libermann à Illkirch-Graffenstaden).

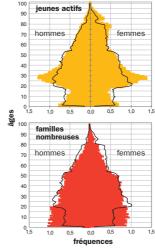
Les personnes âgées sont sur-représentées dans des parties significatives du territoire. C'est le cas notamment à l'Orangerie, dans l'ancienne Robertsau, au Stockfeld, dans les parties nord et ouest de la Meinau, dans le Vieil Illkirch ainsi que dans certains quartiers de Lingolsheim, Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim.

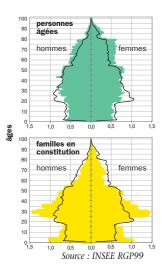
Une dernière catégorie regroupe des quartiers composés essentiellement de familles en voie de constitution.

En caricaturant, on peut décrire l'occupation démo-

Structures de la population par âge (cf. carte ci-contre)







graphique de la manière suivante : les étudiants au centre puis, par cercles concentriques successifs, les jeunes actifs, les familles très nombreuses, les personnes âgées et enfin les familles constituées dans la deuxième couronne.

Cette très forte spécialisation des territoires dans l'accueil des populations ne s'est pas fondamentalement modifiée depuis 1990. Elle s'est même, par endroits, accentuée. Chaque territoire est devenu, pour ainsi dire, encore plus typé qu'il ne l'était en 1990. C'est le cas notamment pour les quartiers accueillant les jeunes, qu'ils soient étudiants ou actifs. Les seules modifications notoires ont touché certains quartiers accueillant beaucoup de personnes âgées en 1990. Le cas du Vieux Cronenbourg est, à cet égard, exemplaire : les personnes âgées ont été remplacées par une population essentiellement composée de jeunes actifs.

Les profils socio-professionnels continuent à changer

Le profil socio-professionnel de la population active occupée s'inscrit dans un processus de baisse continue du nombre d'ouvriers,

Évolution des catégories socio-professionnelles en %

	1990	1999
artisans	4,72	4,72
cadres	16,1	17,8
professions intermédiaires	22,2	25
employés	29,1	28,9
ouvriers	27,5	23,6

Source : INSEE RGP90 et 99

combinée à une forte augmentation des catégories intermédiaires et des cadres.

Ces évolutions sont à rapprocher de la tertiarisation des activités économiques dans la CUS. Elles suivent également les tendances nationales.

Ces fortes mutations des profils socio-professionnels ne s'accompagnent pas, ou peu, de changements de localisation. L'évolution des différentes catégories socio-professionnelles n'est pas répartie de manière uniforme sur le territoire.

On observe la plus forte inertie dans les quartiers où le nombre d'ouvriers domine. La baisse du nombre d'ouvriers (moins importante que pour l'ensemble de la CUS) est compensée par une augmentation du nombre des employés, alors que la part des cadres, déjà très faible, y baisse.

Les quartiers où les cadres supérieurs sont sur-représentés (bleu foncé sur la carte ci-contre) en 1990, le sont restés en 1999, avec une accentuation de cette présence au détriment des ouvriers et des employés.

Dans le groupe de quartiers identifiés comme abritant essentiellement des cadres et des professions intermédiaires (bleu clair sur la carte ci-contre), ces derniers ont vu leur part passer de 54,8 % à 60,4 % entre 1990 et 1999. Durant la même période, la part des ouvriers y est passée de 15 % à 11 %.

Ce processus de «gentrifica-Les catégories socio-professionelles tion»¹, déjà largement entamé dominantes en 1999 dans le centre-ville et à la Krutenau, se diffuse de proche en proche pour toucher (de manière très rapide) Neudorf-ouest et le quartier de la Gare. Tout se passe comme si la baisse du nombre d'ouvriers s'opérait plus dans les quartiers où ils étaient déià très fortement sous-représentés, contribuant ainsi à une accentuation des caractéristiques socio-professionnelles des quartiers. Si ces mouvements se perpétuent, le peu de diversité des populations qu'on observait dans les quartiers centraux cédera la place à une spécialisation de plus en plus forte des quartiers en termes d'accueil des populations.

Le niveau du chômage augmente

Le niveau du chômage dans la CUS s'établit à 11,2 % en 1999, contre 8,6 % pour l'ensemble du Bas-Rhin. On observe de très grandes disparités entre les communes de la CUS. Les petites communes présentent les niveaux de chômage les moins élevés. Parmi les grandes communes. Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim et Ostwald sont largement en dessous de la moyenne. En revanche, Strasbourg (13,7 %), Bischheim (12,7 %) et Schiltigheim (12,6 %) sont plus touchés par le chômage. Ces moyennes masquent cependant de très fortes

artisans - professions intermédiaires
employés - professions intermédiaires
cadres - professions intermédiaires
cadres supérieurs - artisans
employés - ouvriers
ouvriers - chômage élevé

... Le profil socio-professionnel de la population active occupée s'inscrit dans un processus de baisse continue du nombre d'ouvriers, combinée à une forte augmentation des catégories intermédiaires et des cadres.

 De «gentry», noblesse anglaise non titrée: transformation socio-économique d'un quartier urbain ancien engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en rehausse le niveau de vie.

Regards d'urbanistes

UNE OCCUPATION DIFFÉRENCIÉE DU TERRITOIRE : QUELS MÉCANISMES ? QUELLES SOLUTIONS ?

disparités entre les quartiers. A Strasbourg, la Robertsau ou les quartiers européen et allemand sont peu touchés. A l'inverse, les quartiers d'habitat social, quelle que soit leur localisation, sont très concernés par le chômage. Par endroits, le chômage peut y concerner plus d'un actif sur trois. Ces territoires sont également ceux où les niveaux de diplômes sont les plus bas de l'agglomération. La population sans aucun diplôme peut y dépasser 50 %.

Ce sont les quartiers qui étaient déjà lourdement touchés en 1990 qui ont vu leur niveau de chômage augmenter le plus rapidement. Dans le quart des quartiers les moins concernés de la CUS, le taux est passé de 5,2 % à 5,7 %. A l'opposé, dans le quart des quartiers les plus touchés par le chômage, le taux est passé de 15,7 % à 21,2 %.

Ces quartiers ont absorbé 43 % de l'augmentation du nombre de chômeurs de la CUS entre 1990 et 1999, alors que le nombre d'actifs¹ y a beaucoup diminué durant la même période : 1 300 actifs en moins et 2 300 chômeurs en plus.

L'augmentation du niveau du chômage touche différemment les catégories socio-professionnelles (CSP).

Trois constats:

1. Le taux de chômage est beaucoup plus important, quelle que soit la CSP (sauf pour les cadres), à Strasbourg que dans le reste de la CUS;

1. Population qui possède un travail ou en recherche un.

2. Les niveaux de chômage les plus élevés concernent les ouvriers (à Strasbourg, 1 actif sur 5) et les plus faibles concernent les cadres (1 actif sur 25).

3. Entre 1990 et 1999, le chômage a augmenté pour toutes les catégories socio-professionnelles, mais la croissance la plus importante touche les ouvriers.

Taux de chômage en 1990 et 1999 dans la CUS hors Strasbourg en %



Quels sont les mécanismes de la spécialisation ?

Le facteur sous-jacent à la spécialisation des territoires semble être la différenciation, selon les quartiers, des caractéristiques propres au parc de logements. Cette influence est déterminante, non seulement pour le type de population accueillie, mais encore pour son renouvellement.

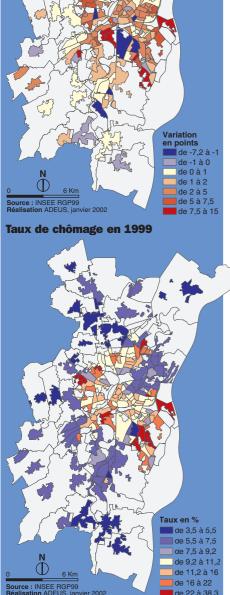
En effet, un parc locatif privé de petite et moyenne taille attire en premier lieu des jeunes, qu'ils soient étudiants ou actifs. C'est le cas de l'ellipse insulaire, de la Gare, de la Krutenau, de Neudorf ou encore du Vieux Cronenbourg. Ces territoires accueillent des populations très mobiles, qui sont remplacées par d'autres ayant le même profil. Ainsi, malgré un fort renouvellement des populations dans ces quartiers, ceux-ci conservent le même profil démographique.

Un parc dominé par les propriétaires occupants implique une prédominance des familles qui, selon le déroulement de l'urbanisation passée, seront soit en voie de constitution, soit déjà constituées. Le caractère, par définition sédentaire, des propriétaires implique un renouvellement de la population très lent. Dans ces territoires, pour qu'il y ait apport de nouvelles populations, la construction de nouveaux logements s'impose.

Le parc social, quant à lui, recueille des populations modestes, de plus en plus fragiles socialement, pour qui les prix pratiqués dans le parc locatif privé sont prohibitifs. Tout indique qu'il y a une faible rotation sur ce parc.

Certes, certains territoires de la CUS présentent une diversité de leur parc de logements qui permet une certaine mixité des populations. C'est le cas notamment à Bischheim, à Schiltigheim et à Koenigshoffen.

Néanmoins, le processus en oeuvre depuis les années 70



«... Ce sont les quartiers qui étaient déjà lourdement touchés en 1990 qui ont vu leur niveau de chômage

augmenter le plus rapidement.»

Variation du taux de chômage

entre 1990 et 1999

dans la CUS, fait que les différents segments du parc des logements (quel que soit le critère : statut d'occupation, taille...) ont tendance à se regrouper. Par exemple, en raison des différentes OPAH, le parc social de fait dans la grande ellipse (Krutenau, Centre et Gare), a certes été réhabilité et son confort amélioré, mais son rôle social a complètement disparu à la fin de son conventionnement. Il a rejoint le marché libre, dont il a désormais les caractéristiques, y compris celles de peuplement. Les ouvriers et les populations modestes quittent ces quartiers (qui sont réappropriés par des populations aisées), et s'installent dans le parc social. Dans ce dernier, les populations les moins touchées par les problèmes d'emploi partent. Ce double mouvement fait que les quartiers d'habitat social concentrent les populations les plus en difficulté de l'agglomération. En même temps, les quartiers centraux et une partie des faubourgs se spécialisent dans l'accueil d'autres types de populations. Toutes ces caractéristiques et ces mouvements font que la spécialisation des territoires, non seulement se maintient, mais s'accentue.

L'objet, ici, n'est pas tant de montrer les interactions entre parc de logements et caractéristiques des populations. Elles sont connues. Il s'agit plus de mettre en évidence la contribution d'un parc de logements monolithique à une inscription territoriale plus accentuée des caractéristiques socio-démographiques de la population. Les jeunes, les personnes âgées, les couches aisées, les populations en difficulté, ou encore les familles... chaque type de population occupe ainsi un territoire bien déterminé. Ces tendances ne sont, d'ailleurs, pas propres à l'agglomération strasbourgeoise, car toutes les grandes métropoles nationales sont concernées.

Néanmoins, laisser ces évolutions perdurer revient à accepter à terme autant de territoires que de types de populations, avec toutes les conséquences qu'implique le manque de diversité et de mixité.

Une action globale

L'intervention publique (Etat et collectivités) a permis durant les années 60 de construire les grands ensembles pour répondre aux besoins en logements sociaux. Durant les années 70 et 80, elle a permis de réhabiliter le parc privé et encouragé l'accession sociale à la propriété. Les années 90 ont vu le parc social bénéficier à son tour de fortes interventions pour sa réhabilitation. En même temps, les politiques de la Ville sont montées en puissance.

L'impact de ces dernières est pour le moins mitigé en rapport avec les objectifs initiaux: introduire la diversité de l'habitat et la mixité des populations. Ceci est dû à une approche restée trop longtemps sectorielle, ou ne ciblant que quelques territoires. Or, les évolutions

passées ont montré que le traitement d'une thématique ou d'une portion de territoire a des conséquences sur les autres thématiques et sur l'ensemble de l'agglomération. Il s'agit aujourd'hui de

réintérroger l'ensemble des politiques publiques.

Il convient, 1. d'abord, d'avoir une réflexion en vue d'une action globale qui embrasse l'ensemble du territoire;

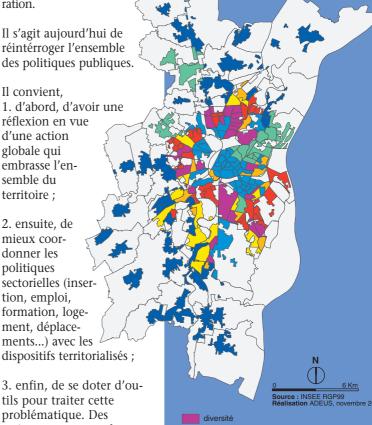
2. ensuite, de mieux coordonner les politiques sectorielles (insertion, emploi, formation, logement, déplacements...) avec les

3. enfin, de se doter d'outils pour traiter cette problématique. Des actions concernant la gestion, le coût et la disponiblité du foncier en sont un exemple.

Les nouveaux contrats d'agglomération pourraient servir de cadre pour le traitement et le suivi de ces politiques, afin d'en permettre la cohérence, la transversalité, ainsi que l'adhésion la plus large des élus de l'agglomération.

> Ahmed Saïb, Pôle Habitat et Économie

Typologie des quartiers et des communes de la CUS en 1999 selon les caractéristiques démographiques, sociales et de l'habitat.



retraités / propriétaires Les jeunes, les personnes âgées, les couches aisées, les populations en difficulté, ou encore les familles... chaque type de population occupe ainsi un territoire bien déterminé.»

parc privé / étudiants / jeunes actifs

parc social : cumul d'indicateurs sensibles

propriétaires / maisons individuelles familles

propriétaires / locataires du privé catégories aisées

parc social: indicateurs plus favorables

Paroles d'acteurs

LE TERRIBLE DÉFI DE LA MIXITÉ SOCIALE

La spécialisation des territoires : voilà un terme «poliliquement correct» pour
désigner ce que d'aucuns
appollaraient ghottorsation.
Malgré les politiques mises
en œuvre pour lutter contre
les ségrégations sociales,
des coupures très fortes se
dessinent sur le territoire de
la CUS. Comment faire pour
ne pas laisser les pauvres
avec les riches, les jeunes
avec les riches, les jeunes
avec les jeunes, etc. et
réintroduire une mixité
sociale et culturelle ? Ce
débat d'acteure a permis
d'esquisser quelques pletes,
mais il est join d'être clos

LES ACTEURS

Au cours d'une rencontre à l'ADEUS, quatre acteurs on livré teurs réflexions sur le thème de la spécialisation des territoires :

- Jean-François ABY, président de Multilogis 1%, président de la Commissio de développement économique et social du Conseil économique et social d'Alsace (CESA).
- Yves BUR, député-mairo de Lingolaheim, vice-président de la CUS chargé de la coordination des politiques sociales et d'insertion professionnella
- Christophe ENAUX, directeur-adjoint du laboratoire image et Ville, Université Louis Pasteur - CNRS
- Philippe ROESCH, directeur du service d'études au Secrétariat général pour les offaires régionales et européennes (SGARE)



«Comment faire pour ne pas laisser les pauvres avec les pauvres, les riches avec les riches, les jeunes avec les jeunes, etc. et réintroduire une mixite sociale et culturelle ?»

Le constat de l'ADEUS est sans ambiguïté : les profils des populations des différents territoires de la Communuté urbaine de Strasbourg sont de plus en plus typés. Sur le terrain et au-delà des chiffres, la situation est également perceptible. Yves Bur, par exemple, estime que dans sa commune, cette spécialisation est clairement identifiée à travers les quartiers de maisons individuelles, de logements locatifs, de logements sociaux. «Sur un territoire plus large, il y a aussi des différences entre communes et ces différences ont tendance à se figer. Les communes de la couronne urbaine sont réticentes au logement social et attirent davantage de familles, car elles offrent qualité de vie et tranquillité. D'une manière générale, il en va des quartiers comme des individus. Plus un



«... A Lingolsheim, cette spécialisation des territoires est clairement identifiée à travers les quartiers de maisons individuelles, de logements locatifs, de logements sociaux.»

quartier est pauvre et plus il aura tendance à s'appauvrir. La CUS doit veiller à un équilibre pour que les disparités ne soient pas encore plus provocantes.»

Menaces sur la cohésion sociale

Force est de constater, en effet, rappelle Philippe Roesch, que les villes-centres comme Strasbourg, Schiltigheim ou Bischheim se caractérisent de plus en plus par un appauvrissement relatif par rapport aux communes de la première comme de la deuxième couronne.

A Strasbourg, par ailleurs, certains quartiers regroupent des revenus élevés -la population des cadres a augmenté de 20 % en dix ans-, le centre est investi par les étudiants, tandis que d'autres quartiers concentrent un nombre important de chômeurs. Les familles des classes intermédiaires, quant à elles, désertent la ville pour des communes périurbaines où subsiste un cadre villageois. «Les fractures sociales, souligne Christophe Enaux, sont doublées de fractures spatiales, ce qui pose un problème de cohésion sociale. Nous nous

acheminons vers un modèle tel qu'il en existe en Afrique du Sud, où les quartiers et les maisons sont entourés de barbelés. Nous y avons tous une part de responsabilité.»

Développement économique et désenclavement

Mais comment créer les conditions d'une cohésion sociale? «Ce n'est pas en repeignant les murs des immeubles que nous allons y arriver, ironise Yves Bur. Les années quatre-vingts ont marqué de leur sceau la vie des quartiers qui, pour certains, sont aujourd'hui stigmatisés. Le rôle de l'élu est de faire en sorte qu'ils restent fréquentables. J'ai le sentiment que seul le développement économique peut sortir les quartiers de la désespérance. Mais je suis optimiste car l'inversion de la courbe du chômage qui se dessine du fait de l'évolution démographique va nous aider.»

Mais cela suffira-t-il? «Les quartiers les plus difficiles sont ceux qui sont les moins bien reliés au centre-ville, note Jean-François Aby. Les y connecter permettrait de mieux lutter contre les ségrégations. L'arrivée du tram a ainsi permis de revaloriser certains quartiers, comme la ligne de Bischheim, où l'on a réalisé un programme de petits immeubles locatifs sociaux.»

Le logement en question

La disparition du parc social privé, le rejet du logement social et l'aspiration du citoyen moyen à la maison individuelle contribuent à la



«Il en va des quartiers comme des individus. Plus un quartier est pauvre, plus il aura tendance a s'appauvrir.»

spécialisation des territoires. «L'ascenseur social, remarque Yves Bur, ne fonctionne plus. Autrefois, le parc social était une étape dans le parcours résidentiel. Il permettait aux gens d'économiser dans la perspective d'aller plus loin. Aujourd'hui, les gens sont condamnés à rester dans un quartier d'habitat social. Par ailleurs, le nombre de demandes d'HLM est tellement élevé et les revenus tellement bas qu'il n'est pas possible d'en changer.»

Parallèlement, on constate qu'une partie au moins des familles à revenus intermédiaires ont tendance à quitter la ville, pour des raisons de marché du logement ou de qualité de vie. «Celles qui ont les moyens les plus limités, souligne Jean-François Aby, sont celles qui partent le plus loin.»

Comment faire bouger les uns et retenir les autres? Philippe Roesch suggère deux pistes: «En matière de logement social, dit-il, ne vaudrait-il pas mieux aider les gens plutôt que les bâtiments? Une telle mesure, aujourd'hui en discussion dans certains services ministériels, renverse-

rait la politique des quartiers. Ce serait un bouleversement. Autre élément : si l'on veut arrêter la périurbanisation, il faut pouvoir construire des petites maisons individuelles sur la CUS, même si cela est contre-productif pour l'espace.»

La mixité est vitale pour les communes

Le tableau serait incomplet si l'on omettait de parler du vieillissement de la population. En effet, le mouvement démographique amorcé en France depuis quelques années et l'allongement de la durée de vie font qu'aujourd'hui les personnes âgées sont plus nombreuses que les jeunes. Ces données devraient être prises en compte non seulement par les promoteurs immobiliers, mais aussi et surtout par les communes, car elles freinent encore le renouvellement de la population. Sur ce thème, Yves Bur explique: «Construire des lotissements signifie mettre en place des services, en particulier scolaires, pour une durée de dix ans. Ensuite, ces services deviennent superflus. Il est donc indispensable de veiller à la diversité de l'offre d'habitation, car le logement locatif est à la base de la permanence des services. C'est l'un des éléments sur lesquels je compte pour inciter les maires à réfléchir. Aujourd'hui, l'enjeu majeur est de convaincre les communes périurbaines, notamment celles de la CUS, de répondre aux besoins forts en logements sociaux, car c'est ainsi que l'on peut construire la cohésion sociale.»

«Strasbourg, conclut Christophe Enaux, est très atypique. La ville a des problèmes de ségrégation alors qu'elle dispose de moyens, et en particulier d'une réserve foncière très importante, qui peuvent lui permettre de résoudre ces problèmes.»

> Synthèse rédigée par Lucienne TOLEDANO, journaliste



«L'ascenseur social ne fonctionne plus. Autrefois, le parc social était une étape dans le parcours résidentiel, aujourd'hui les gens sont condamnés à rester dans un quartier d'habitat social.»

Savoir plus

Directeur de la publication

Joël FABERT

Joël FABERT

Secrétaire de rédaction

Cathie ALLMENDINGER

Comité de lecture

Gérard BOUQUET
Colette KOENIG
Jean LIBIS (Conseil général 67)
Michel MESSELIS
Christian MEYER
Dominique PAILLARD (CUS)
Philippe RALUY (DDE 67)
Pierre REIBEL
Michel REVERDY (Scoters)
Samuel SORIANO (Région Alsace)

Páslication graphique ADEUS

Laure CHAMBON
Jean ISENMANN

Publication trimestrielle N° ISSN: 1247 - 4037

Actualités de l'urbanisme en Alsaco sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org

Erratum : dans Dimension Villes n° 34 paru en décembre 2001, page 3, il fallait lire «La commune d'Ostwald, traversée par l'Ill, est également un cas d'école»



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
STRASBOURGEOISE (ADEUS)
9 rue Brûlée B.P. 47/R2
67002 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 79 42
E-mail adeus@adeus.org
www.adeus.org

L'actualité du Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg (Scoters)

Du 18 au 26 février 2002, des réunions d'échange avec les élus ont eu lieu sur six secteurs d'étude, à Eschau, Gambsheim, Hochfelden, Marlenheim, Sand et Truchtersheim. Elles ont permis une information mutuelle, l'expression des préoccupations des élus, et d'entamer les réflexions sur l'élaboration des orientations du Scoters. En outre, une importante réunion du Bureau, qui s'est tenue le 28 janvier dernier, a permis de préciser la volonté du Syndicat mixte quant à la concertation.

Une réunion-débat aura lieu le 23 mars 2002, rassemblant les 100 élus du comité syndical et les 141 maires des communes du scoters. Ses conclusions vous seront communiquées dans le prochain numéro de Dimension Villes.

L'état des lieux a été publié en février 2002 et est téléchargeable sur le site web www.scoters.org.

L'ADEUS s'engage actuellement dans le diagnostic sur trois grands secteurs de travail afin de pouvoir définir ensuite le projet d'aménagement et de développement durable du Scoters.

BRÈVES

L'ADEUS a réalisé des fiches de synthèse sur les *Enquêtes ménages-déplacements de* 1988 et 1997. Ces fiches font le bilan des réalisations et études de l'Agence basées sur les données de ces enquêtes, décrivant les usages et usagers des différents modes de transports. Elles sont consultables et téléchargeables sur le site web de l'Adeus.

Quelles sont les pratiques à

l'oeuvre dans l'élaboration et la conduite des projets urbains? Le Plan urbanisme. construction et architecture du MELT et l'Institut français d'architecture ont lancé une recherche sur ce thème en 1999. Quatre villes ont été retenues : Bordeaux pour les espaces publics et la mobilité urbaine, Lyon pour le projet urbain et la pratique démocratique dans les projets d'aménagement, Rennes pour le projet urbain et l'organisation des services municipaux, et Strasbourg pour l'articulation entre le global et le local dans les projets urbains. Après Bordeaux en novembre 2001 et Rennes en mars 2002, Strasbourg accueillera une troisième rencontre d'échange des expériences. Un atelier préparatoire a déjà eu lieu sur deux exemples de projets : la transformation de la Gare centrale et le développement du secteur Hoenheimgare autour du pôle d'échanges multimodal train-tram. Une restitution d'ensemble est prévue début 2003.

L'ADEUS a complété et adapté au contexte local des fiches explicatives sur la loi Solidarité et renouvellement urbains réalisées par l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise. Onze fiches à l'usage des élus et des professionnels de l'urbanisme sont consultables et téléchargeables sur le site web de l'Adeus.

A quoi servent les agences d'urbanisme ? Une question à laquelle a tenté de répondre l'émission Vivre sa ville du 26 janvier 2002, sur France Culture. Les invités, Paulette Guinchard-Kunstler, présidente de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, Marcel Belliot, secrétaire général de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, François Ascher, enseignant et Laurent Moreno, chargé de mission à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise, ont exprimé leurs points de vue à l'occasion de la XXII^e rencontre nationale des agences d'urbanisme à Nantes. L'émission peut être suivie en différé sur le site de France Culture www.radiofrance.fr/chaines/franceculture2/vivre_ville/

BIBLIOGRAPHIE

La ville : agrégation et ségrégation sociales, collectif, Editions l'Harmattan (Doc)

Mixité sociale et ségrégation : les réalités d'hier et d'aujourd'hui et les actions publiques, IAURIF, 2001

Diversité et ségrégation : des indicateurs pour la qualification de l'habitat. Application aux agglomérations de Bordeaux et Toulouse, CERTU (Programme Acteur) avec l'A'URBA et l'AUAT, décembre 2001

Angers et ses quartiers : évolution récente, AURA-INSEE - Pays de la Loire, Etudes N° 34, décembre 2001

Observatoire des territoires sensibles - Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise, rapport annuel 1999, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise (Doc)

En marge de la VIIIe, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle, collectif, Editions de l'Aube, 1997 (Doc)

L'Harmattan, 1994 (Doc)

(Doc) : documents consultables au centre de documentation de l'ADEUS